Informations de base	
2025/2975(RPS) RPS - Actes d'exécution	Procédure caduque ou retirée
Objection formulée conformément à l'article 115, paragraphes 2 et 3, et paragraphe 4, point c), du règlement intérieur: limites maximales applicables aux résidus d'acétamipride **Subject** 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
13/11/2025	Publication du document de base non-législatif	D110096/02	
26/11/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/12/2025	Résultat du vote au parlement		
18/12/2025	Décision du Parlement		
14/01/2026	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		